

LE JOUR, 1950
06 SEPTEMBRE 1950

CHOSSES DE SYRIE

La Syrie a stabilisé sa situation politique de l'année en cours, qui n'était que provisoire. Il est toujours vrai que c'est le provisoire qui dure.

C'était la sagesse de consolider ce qui est, en attendant que le fond du problème syrien devienne plus clair.

Car, en Syrie, il y a trois problèmes ou quatre, surgis des événements de 1949 ou antérieurs à eux, et qui, pour un temps, resteront préoccupants.

Est-ce la peine de les énumérer ? Tout le monde les connaît : questions d'ordre intérieur ; questions d'ordre extérieur ; et qui correspondent en gros à la consolidation du régime républicain, à un retour non pas tant à la légalité qu'à l'esprit des lois et au respect des institutions, à une modération de la tendance hasardeuse à un protectionnisme étroit (pour ne pas dire à l'autarcie).

Les vicissitudes récentes de la politique syrienne ont eu des résonances profondes. Quand on sort, même avec des intentions excellentes, du régime établi et des traditions on ne sait pas quand on y reviendra. Le mieux est souvent l'ennemi du bien. C'est une vieille maxime qu'on ne rejette pas sans péril. En fait de brèches aux lois organiques (comme à la simple loi civile), il n'y a que le premier pas qui coûte. Quand on a fait ce pas, on peut en faire beaucoup d'autres sans retrouver la mesure et l'équilibre.

La Syrie, après une longue réflexion, a maintenu ce qui est. L'Assemblée reste en place, le chef de l'Etat reste en place ; le Gouvernement s'il change, maintenant ou un peu plus tard, changera peu. C'est volontairement ou d'instinct, une réaction contre la « bougeotte » qui s'était emparée de nos voisins. Tant mieux pour l'équilibre et tant mieux pour la mesure.

Car les institutions les plus valables sont celles que cimente le temps.

Il se trouve que la Syrie est aidée puissamment à cette heure par sa situation agricole. Le coton est brillant et l'ensemble des dernières récoltes permet une amélioration sensible de la situation économique. Encore faut-il que les ressources de l'Etat aient une destination raisonnable. La remarque vaut pour la Syrie comme elle vaut pour le Liban où on a pris l'habitude de considérer l'argent de nos budgets comme venant du ciel, comme la rosée et la pluie.

Tout compte fait, il faudra attendre quelque temps pour formuler sur la nouvelle situation en Syrie une opinion qui ne soit pas imprudence. Nous avons le devoir, quant à nous de nous montrer discrets. En souhaitant que notre pays soit plus compris maintenant des Syriens et de leur Gouvernement, et que la procédure syrienne à notre égard devienne

moins exclusive et abusive, faisons nos vœux à la Syrie voisine qui ne saurait s'étonner de nous voir nous intéresser, dans les limites permises, à son devenir et à son destin.